

JUILLET 2026

Municipalité de Sainte-Perpétue

1er

Mercredi
JOUR DU CANADA

Bureau municipal fermé.



7

Mardi
TAXES MUNICIPALES - RAPPEL

Date limite pour le troisième versement des taxes.

13

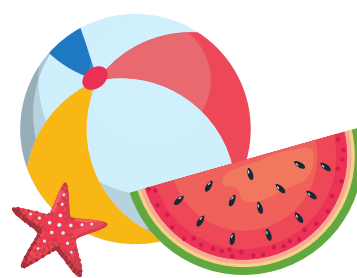
Lundi
CONSEIL MUNICIPAL

🕒 19h00

📍 Bureau municipal | 2197, rang Saint-Joseph,
Sainte-Perpétue

20

Lundi
**DÉBUT DES VACANCES DE LA
CONSTRUCTION**



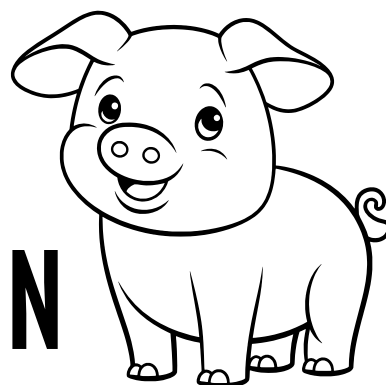
Les vacances de la construction sont enfin arrivées!
Nous souhaitons à tous de profiter pleinement de cette pause
estivale.

23

JEUDI
COLLECTE DES EMCOMBRANTS

30

JEUDI
DEBUT DU FESTIVAL DU COCHON



Musique, compétitions, plaisirs gourmands et activités pour toute
la famille vous attendent.

Ne manquez pas cet événement incontournable!

📍 113, rang Saint-Charles, Sainte-Perpétue

📅 30 juillet au 2 août 2026

🎫 Scannez le code QR pour acheter vos billets dès maintenant!



**FESTIVAL
DU COCHON DE
SAINTÉ-
PERPÉTUE**

LE SUPER en Bref

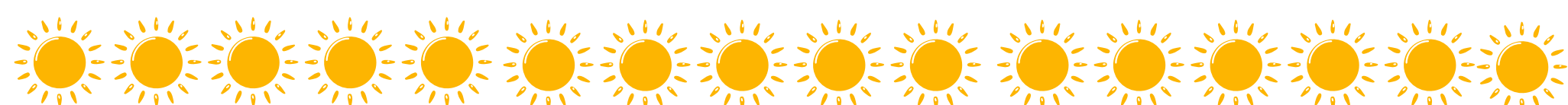
Le Super en Bref : votre mini-journal
municipal!

Un coup d'oeil suffit pour rester à jour
sur l'actualité de votre municipalité, les
événements à ne pas manquer et les
infos pratiques!

Pour plus d'infos : www.ste-perpetue.ca



Sainte-Perpétue



Le village en fleur

Pour une deuxième année consécutive, les élèves de l'école La Jeunesse, en collaboration avec la Serre École (Les Jardins de Gabrielle), ont fait pousser de magnifiques jardinières et pots de fleurs qui sont installés un peu partout dans le village.

Ce beau projet permet aux jeunes de développer leur amour de la nature, leur sens des responsabilités et leur fierté de contribuer à l'embellissement de notre communauté.

Un immense bravo aux élèves, aux enseignants, à la direction de l'école La Jeunesse et à tous les partenaires qui ont rendu cette initiative possible. Ensemble, ils font fleurir notre village et démontrent que les petits gestes peuvent avoir un grand impact !



NOTE IMPORTANTE – VISITES DE PRÉVENTION RÉSIDENIELLES

Au cours des prochaines semaines, un pompier du Service de sécurité incendie effectuera les visites de prévention résidentielles sur le territoire de la municipalité. Ces visites pourraient s'échelonner jusqu'à la fin de l'année 2026.

Cette visite obligatoire a pour objectif de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée, des avertisseurs de monoxyde de carbone (lorsque requis) ainsi que certains éléments liés à la prévention des incendies.

Le pompier sera identifié par son uniforme et circulera à bord d'un véhicule du Service de sécurité incendie.

Si vous êtes absent lors de la visite, un avis sera laissé à votre porte avec les coordonnées nécessaires afin de communiquer avec le Service de sécurité incendie et de fixer un rendez-vous.

